

HONORAIRES D'AGENCE

Tarifs au 01.04.2017

TRANSACTION SUR IMMEUBLE

(Honoraires à la charge de l'Acquéreur ou du vendeur selon les termes du mandat de vente)

Prix de Vente	Honoraires TTC *
Vente inférieure à 100.000 €uros	Forfait de 8.000 €uros TTC
Entre 100.000 € et 200.000 €uros	Forfait de 12.000 €uros TTC
Entre 200.001 € et 300.000 €uros	Forfait de 15.000 €uros TTC
Entre 300.000 € et au-delà	5 % TTC
Parking / Box	Forfait de 1.200 €uros TTC

(Tranches d'honoraires non-cumulatives)

Services inclus dans le cadre d'un mandat exclusif : Photographe professionnel, communication supports internet et presse, proposition de partenaire bancaire

LOCATION A USAGE D'HABITATION

▶ Honoraires à la charge du Bailleur : 12 €uros/ m² TTC

▶ Honoraires à la charge du Locataire : 12 €uros/ m² TTC

Ces honoraires comprennent les frais de publicité, les visites, la constitution du dossier locataire, la rédaction du bail

▶ Honoraires d'établissement d'état des lieux à la charge du bailleur : 3 €uros/m² TTC

▶ Honoraires d'établissement d'état des lieux à la charge du Locataire : 3 €uros/m² TTC

▶ Honoraires location Parking ou Box : 200 €uros TTC

soit 100 € TTC à la charge du Bailleur et 100 €uros TTC à la charge du locataire

▶ Frais d'établissement d'actes : 300€uros TTC

GESTION LOCATIVE

(Honoraires à la charge du Bailleur)

▶ Honoraires de gestion : 6 % HT soit 7,2 % TTC sur le montant des loyers encaissés charges comprises

▶ Option : Garantie loyers impayés à 2,25 % du loyer charges comprises à la charge du bailleur
(voir conditions à l'agence)

Qualité de commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier

**Taux de TVA en vigueur de 20 %*